



## INSTRUCTIONS DE PARTICIPATION et ANNEXE

MANIFESTATION : « LES 6 HEURES DE NERNIER »

DATE : LE SAMEDI 13 JUILLET 2019 - NERNIER

AUTORITE ORGANISATRICE : CLUB NAUTIQUE NERNIER-YVOIRE – C2NY

### 1. REGLES

La manifestation sera régie par :

- Le code nautique et naval.
  - Les règles de courses à la voile (RCV 2017-2020) de l'ISAF sont appliquées mais ne prévalent pas sur le code nautique. La participation d'un Jury n'étant pas obligatoire au déroulement de la manifestation.
  - Le règlement SRS (Swiss Rating System) en vigueur.
  - Le règlement de classe édicté par l'Aspro (Surprise, Grand Surprise, Toucan, Luthy etc.)
  - Le présent Avis de Participation.
  - Les présentes Instructions de Participation (IP) et leurs annexes.
- La langue officielle est le français.

### 2. AVIS AUX PARTICIPANTS

Emplacement du tableau officiel d'informations : sous le chapiteau du Quai des Dériveurs. Le mâât de pavillons est positionné à l'extrémité de la jetée Ouest du port de Nernier.

### 3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE PARTICIPATION

Toute **modification aux instructions de participation** sera affichée au plus tard **2 heures avant le signal d'avertissement** de la course dans laquelle elle prend effet, sauf bouleversement majeur du programme.

### 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

**4.1 Emplacement du mâât de pavillons** : à l'extrémité de la jetée Ouest du port de Nernier.

**4.2 Délai entre l'amené de l'Aperçu et le signal d'avertissement** : 1 minute.

### 5. PROGRAMME DE LA MANIFESTATION NAUTIQUE

**5.1 La manifestation se déroule le 13 juillet 2019.**

**5.2 Classes admises :**

- Classes TCFX, TCF1, TCF2, TCF3, TCF4, TCFX selon le règlement SRS en vigueur et le système de classement "A" approuvé et recommandé par l'ACVL.
- Classes SU (Surprise), GS (Grand Surprise), TO (Toucan) et Luthi 870 (L870) selon le règlement SRS en vigueur et selon leurs propres règles de monotypie, édictées par leur Aspro.
- Classe NJ pour tout bateau monocoque ou dériveur ne s'inscrivant pas dans les classes ci-dessus.
- Multicoques
- Seuls les bateaux au bénéfice d'un certificat de jauge ou d'enregistrement SRS valide pourront prétendre à un classement en temps compensé.

Pour tous les participants aux « 6 Heures de Nernier », le classement se fera en temps réel et en temps compensé.

Horaire de la course : le 13 juillet 2019 de 11h00 à 17h00, soit 6 heures (360 minutes). Pour des raisons de sécurité, le comité de course peut en tout temps interrompre la course.

**5.3 Heure du signal d'avertissement** : 10h55 (Heure du GPS).

### 6. PAVILLONS DE CLASSE

Sans objet.

### 7. LES PARCOURS

**7.1 Signaux de parcours :**

Au signal d'avertissement, le sens du parcours sera annoncé au mâât start par un panneau portant une lettre "A" ou "B" comme défini dans les schémas annexés.

- Lettre « **A** » : le mat start à terre sur la jetée est laissé à bâbord (vent d'Ouest).
- Lettre « **B** » : le mat start à terre sur la jetée est laissé à tribord (Bise ou Séchard).

## 8. MARQUES

### 8.1 Marques de parcours :

- marque Nord-Est (au large d'Yvoire)
- marque Sud-Ouest (au large de la pointe de Messery)

### 8.2 Marques de changement de parcours :

Bateau comité du C2NY arborant le pavillon « C ».

Marque manquante : bateau comité du C2NY arborant le pavillon « M ».

### 8.3 Marques de départ :

- Bateau Supérieur à 16 pieds : entre le **bateau comité** et une **bouée** au large.
- Bateau Inférieur à 16 pieds, TCF4, SU et Classe NJ: entre une **bouée blanche située devant le mât start** et le **bateau comité**.

### 8.4 Marques de pointage et d'arrivée :

La ligne de pointage pour chaque tour est située entre une bouée placée à environ 100 mètres au large et le mât start.

**La ligne de pointage est précédée d'une bouée d'entrée blanche à laisser à chaque tour à tribord si parcours A, à bâbord si parcours B.**

## 10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

- Zone de hauts fonds au Sud des jetées du port de Nernier.
- Lignes régulières de la CGN devant Nernier et Yvoire, les concurrents leur doivent la priorité.

## 11. LE DEPART

### 11.1 Procédure de départ

**Pour toutes les classes :**

|                             |            |  |
|-----------------------------|------------|--|
| 5' : Signal d'avertissement | 10 :55 :00 | Pavillon T envoyé + avertissement sonore |
| 4' : Signal préparatoire    | 10 :56 :00 | Pavillon P envoyé + avertissement sonore |
| 1' : Une minute             | 10 :59 :00 | Pavillon P amené + avertissement sonore  |
| 0' : Départ                 | 11 :00 :00 | Pavillon T amené + avertissement sonore  |

**Il n'y aura pas de rappel général.** Tout voilier coupant la ligne prématurément sera rappelé selon la règle **RCV 29.2** (pavillon X + signal sonore). Le comité de course peut retarder la course (Aperçu, Aperçu sur H, avec deux signaux sonores).

### 11.2 Alignement de la ligne de départ :

Entre le mat start, un bateau comité et une bouée jaune au large de Nernier.

### 11.3 Délai pour prendre le départ après le signal de départ :

30 minutes.

## 12. L'ARRIVEE

Alignement de la ligne d'arrivée : la ligne de pointage est située entre une bouée placée à environ 100 mètres au large et le mât start. Une bouée d'entrée sera laissée à tribord si parcours A, à bâbord si parcours B.

## 13. SYSTEME DE PENALITE

13.1 Selon la règle 44.2 des RCV, **pénalité de 2 tours** à effectuer au plus tôt sans risque pour la navigation.

## 14. DEPART

Tout départ anticipé sera pénalisé de 20 minutes.

**Si le voilier ne revient pas du côté pré-départ de la ligne, il sera pénalisé de 20 minutes.** Cette durée sera ajoutée à l'heure du dernier passage comptabilisé. Si toutefois l'application de la pénalité de 20 minutes encourue par un concurrent pour départ anticipé amenait sa durée totale de course à plus de 360 minutes (6 heures) ou à plus que la durée officielle en cas d'interruption, c'est le précédent passage de ce concurrent qui serait retenu pour son

classement. Eventuellement, des bateaux comités héleront jusqu'au signal de la minute, tous ceux qui leur paraîtront être en avant de la ligne de départ ou trop près d'elle pour leur permettre de corriger leur erreur.

## 15. POINTAGE DES TOURS

- A chaque tour, les concurrents ont **l'obligation de laisser sur le bon bord la bouée d'entrée** et passer sur une ligne entre le mât start et une bouée située à environ 100 mètres au large (ligne de passage) et de **PRESENTER CLAIREMENT LEUR PANNEAU DE COURSE** face aux responsables du pointage situés **au bout de la jetée Ouest du port de Nernier**.
- A chaque pointage, tout concurrent **n'ayant pas franchi correctement la bouée d'entrée** ou **n'ayant pas présenté son panneau de course**, sera **pénalisé de 5 minutes**.

## 16. TEMPS LIMITE ET TEMPS CIBLE

Pour toutes les classes, l'heure limite est fixée à 17h00, signalée par trois avertissement sonore (le premier signifiant la fin officielle de la course).

## 17. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

17.1 **Emplacement du comité** : sous la tente au quai des Dériveurs.

17.2 **Temps limite** de réclamation après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour :

**Les réclamations sont à déposer au secrétariat de la manifestation, situé à proximité de la capitainerie, au plus tard à 17h30 le 13 juillet 2019.** Les formulaires sont à disposition des concurrents au secrétariat de manifestation dès 17h00.

## 18. Sans Objet

## 19. REGLES DE SECURITE

19.1 Modalités du contrôle à la sortie et au retour : sans objet.

19.2 Canal VHF : 72.

19.4 **Port du gilet de sauvetage** :

le port du gilet de sauvetage est conseillé en tout temps. **Le port du gilet de sauvetage est obligatoire dès que les feux de tempête fonctionnent** ou que le **pavillon Y** (jaune, rayé rouge) est hissé au mât start, ou sur un bateau pointeur ou un bateau de sécurité. Le comité de course peut disqualifier un concurrent ne respectant pas cette règle.

## 20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Sans objet.

## 21. PUBLICITE

Conditions applicables à la publicité fournie par l'autorité organisatrice :

Les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : les bateaux officiels arboreront un pavillon blanc et bleu au sigle du C2NY.

## 23. BATEAUX ACCOMPAGNEURS

Identification des bateaux accompagnateurs : les bateaux accompagnateurs arboreront un pavillon blanc et bleu au sigle du C2NY.

## 28. PRIX

La remise des prix aura lieu : **le samedi 13 juillet 2018 à 18h30** sauf en cas de réclamation à traiter.

## ANNEXE - PLAN DU PARCOURS

